



DOSSIER D'INSCRIPTION

Avez-vous plus de 28 ans ? OUI NON Interruption d'études > 1 an OUI NON

1- ÉTAT CIVIL (cf notice)

Nom Patronymique Prénom
 Nom Usuel (marital) Date de naissance(JJ/MM/AA)
 Prénom 2 Département ou Pays de naissance N°
 Ville de naissance
 Sexe M F Votre numéro national étudiant (BEA/INE)
 Nationalité
 Situation familiale :
 Seul sans enfant à charge En couple sans enfant à charge
 Seul avec enfant(s) à charge En couple avec enfant(s) à charge

2- AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES

Désirez-vous bénéficier d'un aménagement d'études ? OUI NON

- Sportif de haut niveau : validation par le Service des activités physiques et sportives
 Raison médicale : validation par le Service de Médecine Universitaire
 Autre : validation par le responsable de filière

3- SITUATION MILITAIRE

5- Recensé 6- JAPD accomplie
 4- Service accompli 7- Attente JAPD
 3- Exempté

4- 1ÈRE INSCRIPTION (cf notice)

Enseignement supérieur français (année universitaire) : /
 En université publique française : / Etablissement :
 A l'Université de Bretagne Sud : /

5- BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE (cf notice)

Redoublement terminale année en cours
 Année d'obtention Série Mention
 Etablissement d'obtention : Lycée Département
 Autre
 Nom Ville

6- ADRESSES

Adresse fixe

Code postal

Commune

Pays

Téléphone

Type d'hébergement pour l'année en cours

- 1 - Résidence universitaire
2 - Foyer agréé
3 - Logement HLM-CROUS
4 - Domicile parental

- 5 - Logement personnel (hors chambre étudiant)
6 - Chambre étudiant
7 - Autre

Adresse pour l'année en cours

Code postal

Commune

Pays

Téléphone

Téléphone portable (étudiant)

mail

7- ACTIVITÉ (cf notice)

Sans
Activité professionnelle (1)

(1) indiquez le profil d'activité correspondant à votre situation qui figure dans la notice explicative

Quotité travaillée :

- 1- Temps complet
 4- Temps partiel >60 h/mois
 5- Temps = 60 h
 6- Temps partiel < 60h/mois

Catégorie socio-professionnelle :

de l'étudiant	<input type="text"/>	<input type="text"/>
du père	<input type="text"/>	<input type="text"/>
de la mère	<input type="text"/>	<input type="text"/>

8 - STATUT D'INSCRIPTION

FORMATION INITIALE : OUI NON

* formation classique OUI NON

* apprentissage OUI NON

FORMATION CONTINUE : OUI NON

* Stagiaire de formation permanente (reprise d'études non financée)

OUI NON

* Stagiaire de formation continue (reprise d'études financée)

OUI NON

* Contrat de professionnalisation

OUI NON

- contrat signé

OUI NON

- contrat en cours de signature

OUI NON

- en recherche d'entreprise

OUI NON



9- DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ / RÉCAPITULATION ÉTUDES POST-BACNom Ville

Type	Lycée	<input type="checkbox"/>	Ecole de commerce	<input type="checkbox"/>
	Université	<input type="checkbox"/>	Ecole d'ingénieur	<input type="checkbox"/>
	BTS	<input type="checkbox"/>	Enseignement privé supérieur	<input type="checkbox"/>
	C.P.G.E	<input type="checkbox"/>	Enseignement par correspondance	<input type="checkbox"/>
	I.U.F.M.	<input type="checkbox"/>	Art/Culture	<input type="checkbox"/>
	ENS	<input type="checkbox"/>	Médical-social	<input type="checkbox"/>
	Etranger	<input type="checkbox"/>	Architecture	<input type="checkbox"/>
	Autres	<input type="checkbox"/>	Sans objet	<input type="checkbox"/>

Département/pays Année **Etudes post-baccalauréat :**

Année	Etablissement	Diplôme

10- DIPLÔME POSTULÉ (cf notice)Diplôme postulé **Bourse octroyée pour ce diplôme :**

Bourse de l'enseignement supérieur	<input type="checkbox"/>	Bourse du gouvernement français	<input type="checkbox"/>
En instance	<input type="checkbox"/>	(pour les étudiants étrangers)	

11- CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC) - (cf notice)Numéro de CVEC Motif d'exonération : **12- ASSURANCE (cf notice)****L'assurance responsabilité civile est obligatoire. Elle vous sera demandée à la rentrée.**

La loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce dossier. Elle vous donne un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant que vous pouvez exercer auprès de votre service scolarité.

Je soussigné(e) , certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

A

Le

Signature :

ATTENTION : Les frais d'inscription seront remboursés si l'annulation d'inscription est demandée avant le 15 octobre 2018.

DOSSIER D'INSCRIPTION NOTICE EXPLICATIVE

- Vous devez compléter les cadres 1 à 11 du dossier d'inscription.
- Ecrire lisiblement en en caractères d'imprimerie.

Cadre 1 : ÉTAT CIVIL

Le numéro national étudiant est le numéro figurant sur le relevé de notes du baccalauréat pour les étudiants ayant obtenu ce diplôme depuis 1995. Si vous avez déjà été inscrit en université, ce numéro figure sur votre carte d'étudiant (NNE ou INE).

Cadre 4 : 1^{ère} INSCRIPTION

L'enseignement supérieur français correspond à la première année après le baccalauréat. Les filières STS (BTS) ne sont pas considérées comme des filières d'université.

Cadre 5 : BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE

En cas d'absence de mention au baccalauréat, notez « passable » dans la case mention.

Cadre 7 : ACTIVITÉ

Profil d'activité professionnelle : emploi <= 1 mois, emploi >1 mois et <= 6mois, emploi > 6 mois, aide éducateur, emploi jeune, étudiant rémunéré au titre de ses études.

Pour la catégorie professionnelle, voir la nomenclature des catégories socio-professionnelles.

Cadre 10 : DIPLOME POSTULÉ

Donner l'intitulé du diplôme préparé (Ex : DUT HSE)

Cadre 11 : CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC) – NOUVEAUTÉ 2018

Dès lors que vous êtes autorisé.e à vous inscrire en formation initiale (classique ou apprentissage) dans un établissement d'enseignement supérieur français à la rentrée 2018, vous devez vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus. Elle doit être acquittée avant d'effectuer votre inscription administrative, auprès du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) en se connectant au site

<http://MesServices.Etudiant.gouv.fr> (à partir du 1er juillet).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Son montant est de 90 euros.

Après s'être acquitté de cette contribution, vous recevrez une attestation qui vous sera demandée lors de votre inscription administrative.

Veillez noter sur le dossier d'inscription le numéro de CVEC.

En cas d'exonération, veuillez indiquer le motif.

IMPORTANT : SANS CETTE ATTESTATION, L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE NE SERA PAS POSSIBLE.

Cadre 12 : ASSURANCE

Afin de garantir les risques en matière de responsabilité civile et Individuelle Accident, encourus lors des stages (obligatoires, ou non) effectués durant votre cursus, il est indispensable de souscrire personnellement une garantie spécifique auprès d'un prestataire de votre choix. Si vous avez déjà un contrat personnel ou familial, vérifiez qu'il couvre les risques spécifiques à la vie universitaire, **surtout les stages**.

Toutes les formations de DUT comportent un stage obligatoire.

Accident du travail : est considéré comme accident du travail, ouvrant droit à une prise en charge, l'accident survenu à l'occasion des travaux pratiques, travaux dirigés présentant un caractère dangereux et de stages obligatoires dans le cursus. Tout accident doit faire l'objet d'une déclaration enregistrée dans les 48 heures auprès de la Scolarité ou de l'employeur dans le cadre d'un stage rémunéré.

NOMENCLATURE DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Si vous éprouvez des difficultés à repérer votre CSP ou celle de vos parents, le service de scolarité vous aidera à compléter votre dossier lors de la finalisation de votre inscription.

10	AGRICULTEURS EXPLOITANTS
21	ARTISANS
22	COMMERCANTS ET ASSIMILES
23	CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALARIES OU PLUS
31	PROFESSIONS LIBERALES
33	CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
34	PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES
35	PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES
37	CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISE
38	INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISE
42	INSTITUTEURS ET ASSIMILES
43	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL
44	CLERGE, RELIGIEUX
45	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE
46	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES
47	TECHNICIENS
48	CONTREMAITRES, AGENTS DE MAITRISE
52	EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE
53	POLICIERS ET MILITAIRES
54	EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE
55	EMPLOYES DE COMMERCE
56	PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS
61	OUVRIERS QUALIFIES
66	OUVRIERS NON QUALIFIES
69	OUVRIERS AGRICOLES
71	RETRAITES ANCIENS AGRICULTEURS EXPLOITANTS
72	RETRAITES ANCIENS ARTISANS, COMMERCANTS, CHEFS D'ENTREPRISE
73	RETRAITES ANCIENS CADRES ET PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
76	RETRAITES ANCIENS EMPLOYES ET OUVRIERS
81	CHOMEURS N'AYANT JAMAIS TRAVAILLE
82	AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE
99	NON RENSEIGNE (INCONNU OU SANS OBJET)

Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession.

LISTE DES PIÈCES A APPORTER LE JOUR DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

- Le dossier d'inscription administrative dûment rempli (voir également la notice explicative)
- l'attestation de paiement ou d'exonération de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC). (**Nouveauté 2018/2019**)
- La fiche d'hospitalisation jointe au dossier
- La photocopie des notes du baccalauréat
- Pour les étudiants déjà bacheliers, les notes du supérieur
- 1 photo d'identité récente avec nom, prénom et département d'enseignement indiqués au verso
- Pour les étudiants boursiers, l'original de la notification de bourse 2018/2019
- Demande d'autorisation d'utiliser une photographie
- La photocopie de votre attestation de JAPD
- Pour les étudiants mineurs, une autorisation parentale d'inscription sur papier libre
- Pour les étudiants étrangers, en plus de la photocopie du diplôme, une copie en français certifiée conforme par une autorité consulaire française de leur pays d'origine, ainsi qu'un extrait de naissance.

Le paiement des droits universitaires s'effectuera le jour de l'inscription :

- soit par carte bancaire
- soit par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'UBS
- soit en 3 fois, sauf boursiers et étudiants relevant de la formation continue, avec un chèque ou carte bancaire pour le premier versement à l'inscription et 2 prélèvements bancaires. Joindre une autorisation de prélèvement dûment remplie et l'original d'un RIB.

Service de la SCOLARITE

Tél . : 02.97.87.28.05

ou 02.97.87.28.71

Objet : Hospitalisation en cas d'urgence

Madame,
Monsieur,

En cas d'accident ou de malaise sérieux survenant à un(e) étudiant(e) à l'intérieur de l'I.U.T., et nécessitant des soins urgents, nous prévoyons de faire donner ces soins au Centre Hospitalier de LORIENT ou PONTIVY.

En cas de simple malaise, il sera fait appel à un médecin.

Si ces dispositions vous agréent, vous voudrez bien faire retour de la fiche ci-jointe dûment complétée et signée.

Si, par contre, vous souhaitez une démarche particulière (médecin de famille, clinique privée.....) vous voudrez bien nous faire connaître vos souhaits.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Directeur

G. Alligand

Nom :

Prénom :

Adresse à LORIENT ou PONTIVY

.....

.....

.....

Adresse familiale :

.....

.....

.....

HOSPITALISATION EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, je donne entière liberté à l'administration quant à la décision de me faire hospitaliser ou de faire hospitaliser mon fils, ma fille.

En l'absence d'urgence, je laisse entière liberté à l'administration quant au choix du médecin à appeler.

Numéro de téléphone obligatoire des parents ou du voisin le plus proche :

Domicile :

Travail :

Fait à le

Signature du père ou du tuteur *

Signature de la mère *

Signature de
l'intéressé(e)

* Signatures non obligatoires si l'étudiant(e) est majeur(e).

**Demande d'autorisation, à des fins pédagogiques et éducatives,
de prendre et d'utiliser une photographie.**

A chaque rentrée universitaire, il est utile de constituer un trombinoscope où figurent toutes les photographies des étudiants d'une promotion (ou d'un groupe), associées à leur nom et prénom.

Ces documents servent à tous les membres des différentes équipes pédagogiques.

Nous souhaitons obtenir votre autorisation afin d'utiliser votre photographie dans le cadre de la constitution d'un ou plusieurs « trombinoscopes » et pour ***un usage exclusivement pédagogique***. Ces documents seront conservés pendant toute la durée de votre scolarité dans notre université.

La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie si vous le jugez utile.

Par conséquent, vous voudrez bien compléter le formulaire ci-dessous nous autorisant à utiliser votre photographie et à la mettre à disposition pour la constitution des trombinoscopes.

Par avance, nous vous remercions de votre collaboration.

(Nom Prénom) Date :

Filière

(Signature)

MODALITÉS DE PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION PAIEMENT ÉCHELONNÉ

Le principe :

Tout étudiant de formation initiale qui s'inscrit ou se réinscrit à l'Université de Bretagne-Sud, peut payer son inscription en trois fois (inscription sur place, ou à distance).

Le jour du premier paiement détermine les échéances suivantes : le premier prélèvement est encaissé 30 jours après le premier versement, le second prélèvement est encaissé 60 jours après le premier versement.

L'étudiant est déclaré régulièrement inscrit dès le premier versement, et entre en possession de sa carte d'étudiant.

Les conditions :

- être étudiant de formation initiale (les modalités spécifiques pour les étudiants de Formation Continue sont établies par le SFC en concertation avec les organismes financeurs) ;
- s'inscrire sur un diplôme national (les DU ne sont pas concernés) ;
- le montant minimum du droit est celui prévu pour le droit Licence, en conséquence, les étudiants, inscrits pour un montant inférieur à **150 euros**, ne peuvent payer en trois fois (boursiers, auditeurs libres, ...) ;
- **payer son inscription au plus tard le 21 septembre** en présentiel, le 5 octobre en ligne ;

Les contraintes :

- pour obtenir un échelonnement de paiement, l'étudiant devra avoir au préalable rempli l'autorisation de prélèvement ci-jointe ;
- **Aucun remboursement ne pourra être obtenu avant le paiement du 3^{ème} tiers**, de ce fait, il est conseillé de ne pas opter pour ce mode paiement si vous êtes en liste d'attente dans une autre formation, et susceptible de changer d'établissement ou en attente d'un contrat de professionnalisation ;
- Toute modification d'inscription devra être réalisée au service de scolarité de composante ;
- L'étudiant ayant un problème lors du prélèvement du 2 ou 3^{ème} tiers doit prendre contact sans délais avec l'Agence comptable pour régler la difficulté. Il est fortement recommandé aux étudiants de prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter un tel problème, et en cas d'incertitude quant à l'approvisionnement sur son compte, de ne pas opter pour ce mode de paiement.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : FR17ZZZ489263DI1819E_____

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'Université de Bretagne Sud à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Université de Bretagne Sud.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 17 ZZZ 489263

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
Nom, prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Nom : Université Bretagne Sud – Agent comptable
Adresse : Campus Tohannic – BP 573
Code postal : 56017
Ville : VANNES Cedex
Pays : France

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER (JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif **Y**
Paiement ponctuel **X**

Signé à :

Le (___ / ___ / ___) :

Signature :

--

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'Université de Bretagne Sud. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec l'Université de Bretagne Sud.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

FICHE SPORT

ASSOCIATION SPORTIVE – IUT LORIENT

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Filière :

N° de portable : / / / /

Sports pratiqués en club :

Niveau :

L'adhésion à l'Association Sportive donne droit à :

- Des réductions sur les tickets de bowling
 - Des réductions sur les tickets de piscine (Ploemeur)
 - Des réductions sur les tickets de squash
 - Accès gratuit à la salle de musculation de l'IUT
 - Licence FFSU gratuite
 - Participation aux Championnats Universitaires pour les sports collectifs et individuels
 - Remboursement des frais de déplacement et d'hébergement pour les participations aux Championnats.
 - Participation gratuite à certaines manifestations organisées par l'Association Sportive (Courses d'orientation nocturnes, Raid, Tournoi de squash....) ou à prix très réduits (soirées bowling, accrobranches, karting...)
-

Je règle mon inscription à l'Association Sportive de 20 euros, en chèque à l'ordre de : Association Sportive IUT LORIENT.

- Je joins deux photos d'identité,
- un certificat médical (formulaire joint),
- mon règlement,
- la fiche sport complétée.

Le tout dans une enveloppe. Merci d'écrire SPORT sur cette enveloppe.

Sinon, NOUS SERONS PRESENTS SUR LA CHAINE D'INSCRIPTION A L'IUT (pour l'inscription au sport et le règlement de l'adhésion, et la dépose de tous les documents)

Pour vous faire une idée du sport à l'IUT : Rendez-vous sur facebook

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'IUT DE LORIENT

FACEBOOK

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE DU SPORT EN COMPETITION

Je soussigné(e)Docteur en médecine,
après avoir examiné ce jour.....

Melle ou M.....

Né(e) le/...../.....

Certifie que son état de santé actuel ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition hormis dans celui ou ceux rayé(s) ci-dessous.

Aérobic	Escrime	Rando-raïd	Triathlon
Athlétisme	Euroteam	Rollers	Ultimate
Aviron	Fitness	Run and bike	Voile
Badminton	Golf	Savate Boxe F.	Planche à voile
Bowling	Gymnastique Art.	Ski alpin	Basket-ball
Boxe éducative	Gymnastique R.	Ski de fond	Beach-volley
Canoë-Kayak	Haltérophilie	Snowboard	Football
Course d'orientation	Hockey	Squash	Futsal
Cross-country	Judo	Surf	Handball
Cyclisme-VTT	Jujitsu	Taekwondo	Hockey en salle
Danse	Karaté	Tennis	Roller
Echecs	Karting	Tennis de table	Rugby
Equitation	Lutte	Tir	Rugby à XIII
Escalade	Natation	Tir à l'arc	Run and bike
	Pelote basque	Trampoline	Volley-ball
			Water-polo

Date :

Signature et Cachet